

Bourgogne-Franche-Comté

Bulletin Épidémiologique Régional, publié le 5 juin 2025

Semaine 22 (du 26 mai au 1^{er} juin 2025)

Page 2 - Maladies à Déclaration Obligatoire - Surveillance non spécifique (SurSaUD[®]) Page 3 - Système d'alerte « Canicule et Santé » (SACS) - Indicateurs liés à la chaleur (SurSaUD[®]) Page 4 - Prévention de la canicule Page 6 - Prévention des noyades Page 7 - Mortalité

À la une

Les noyades placées sous surveillance du 1^{er} juin au 30 septembre 2025

Le dispositif de surveillance des noyades en France a évolué en 2023 à la demande des ministères chargés de la santé et des sports. Il est basé sur les noyades accidentelles recensées à partir des passages aux urgences pour noyades et des noyades suivies de décès sur le lieu de noyade dans l'Hexagone et en Outre-Mer, entre le 1^{er} juin et le 30 septembre.

- Les données concernant les noyades non suivies de décès proviennent du réseau de surveillance OSCOUR[®] (Organisation de la surveillance coordonnée des urgences) coordonné par Santé publique France.
- Les données concernant les noyades suivies de décès sur le lieu de noyade sont collectées par le Système national d'observation de la sécurité des activités nautiques (SNOSAN).

En ce début de saison estivale, Santé publique France publie [le bilan annuel des noyades](#) survenues durant l'été 2024.

Points-clés

- Entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2024, **1 244 noyades** ont été recensées en France (Hexagone et Outre-Mer). Elles ont été suivies de **350 décès** (28 %). Ce niveau est stable par rapport à 2023.
- Cependant, les résultats montrent **une hausse de 41 % des noyades pour la période du 16 juillet au 15 août 2024** par rapport à la même période en 2023, en lien probable avec des épisodes répétés de fortes chaleurs, rendant la baignade très attractive.
- Le nombre de noyades et de noyades suivies de décès varie selon l'âge : en 2024, 29 % des noyades et 5 % des noyades suivies de décès ont concerné les moins de 6 ans. Pour les adultes, ces chiffres étaient respectivement de 56 % et 90 %. La proportion de noyades suivies de décès augmente avec l'âge : cette proportion était de 5 % chez les moins de 6 ans, de 9 % chez les 6-17 ans (globalement 7 % chez les mineurs) et de 45 % chez les adultes. Ces ordres de grandeur étaient comparables en 2023.
- Les décès par noyade en cours d'eau/plan d'eau ont concerné tous les âges, représentant globalement environ la moitié des décès chez les mineurs comme chez les adultes. Pour les autres lieux, les décès par noyade ont davantage lieu en piscine privée familiale pour les mineurs (30 % des décès) et en mer pour les adultes (environ la moitié des décès).
- Plus de la moitié des noyades (60 %) et des noyades suivies de décès (53 %) ont lieu en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes.
- **La région Bourgogne-Franche-Comté** a recensé **23 noyades dont 7 suivies de décès** (soit une proportion de 30 %) en 2024 [contre 46 noyades dont 21 suivies de décès en 2023].
- Ces résultats soulignent la nécessité de poursuivre la prévention sur le risque de noyades à tous les âges, particulièrement pendant les périodes de fortes chaleurs et tant que les conditions de baignade restent favorables.

Pour l'été 2025 : une prévention ciblée vers les personnes les plus touchées par les noyades

- Les noyades accidentelles concernent davantage **les enfants de moins de 6 ans et les personnes les plus âgées (65 ans et plus)**.
- Pour l'été 2025, la communication de prévention des ministères chargés de la santé et des sports renouvellera ses messages sur la surveillance permanente et rapprochée **des enfants** – campagne « Vous tenez à eux, ne les quittez pas des yeux ! ».
- De plus, elle renforcera la prévention à **destination des personnes âgées** afin de rappeler l'importance de tenir compte de sa condition physique et de son état de santé.
- Cette campagne est déclinée sous forme d'affiches et des vidéos, diffusées sur les sites de pratiques, les clubs de plage et les piscines de campings, ainsi qu'auprès des professionnels de santé.
- Au cours de la saison 2025, 3 points de situation seront publiés sur le site de Santé publique France accessibles à tous.

Rappel des bons gestes pour se baigner en sécurité

- Assurez-vous de votre niveau de pratique
 - Préférez les zones de baignade surveillées
 - Informez-vous sur les conditions de baignade
 - Baignades : attention aux noyades des enfants et des personnes âgées
- Point focus baignade à consulter page 6 : « **les bons gestes pour se baigner en sécurité à tout âge** »

Pour en savoir plus :

<https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2025/nyades-la-prevention-et-la-vigilance-restent-essentielles>

<https://www.snosan.fr/>

<https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/risques-de-la-vie-courante/baignades>

Surveillance de maladies à déclaration obligatoire (MDO)

La Cellule régionale dispose en temps réel des données de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire signalées en Bourgogne-Franche-Comté : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, légionellose, rougeole et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

Tableau 1. Nombre de MDO déclarées par département (mois en cours M et cumulé année A) et dans la région 2022-2025

		Bourgogne-Franche-Comté																2025*	2024*	2023	2022
		21		25		39		58		70		71		89		90					
		M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A				
IIM		0	1	0	3	0	1	0	2	0	1	0	3	0	4	0	1	16	28	17	8
Hépatite A		0	4	0	3	0	1	0	0	0	3	0	2	0	2	0	0	15	22	30	14
Légionellose		0	2	0	2	0	3	0	1	0	9	0	3	0	0	0	0	20	73	109	134
Rougeole		0	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	0	3	0	0	23	11	2	0
TIAC ¹		0	6	0	5	0	0	0	0	0	1	0	4	0	1	0	1	18	55	83	44

¹ Les données incluent uniquement les déclarations transmises à l'Agence Régionale de Santé

* Données provisoires - Source : Santé publique France, données mises à jour le 05/06/2025

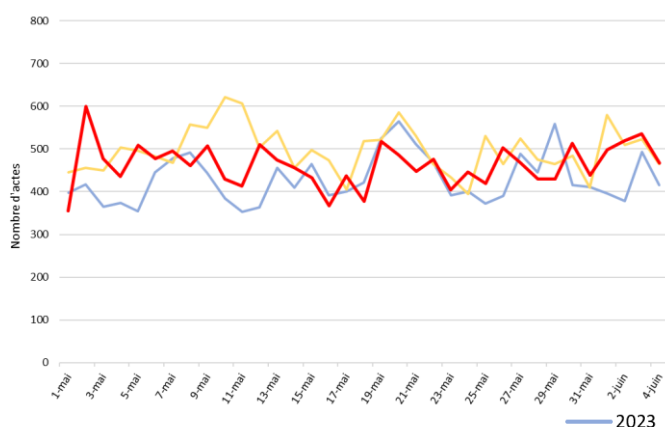
Surveillance non spécifique (SurSaUD®)

En Bourgogne-Franche-Comté :

➔ Une hausse du nombre de passages pour **crises d'asthme** consécutives aux orages a été observée dans le nord-est de la France : 43 passages aux urgences de BFC le dimanche 1^{er} juin (vs 1 à 11 les 6 jours précédents), 213 en ARA (vs 19-54) et 45 en GE (vs 4-13) ; cette augmentation est aussi observée dans l'activité SOS Médecins. Ce phénomène de largage d'allergène pendant des orages est déjà connu et montre qu'une prévention auprès des personnes asthmatiques est encore nécessaire.

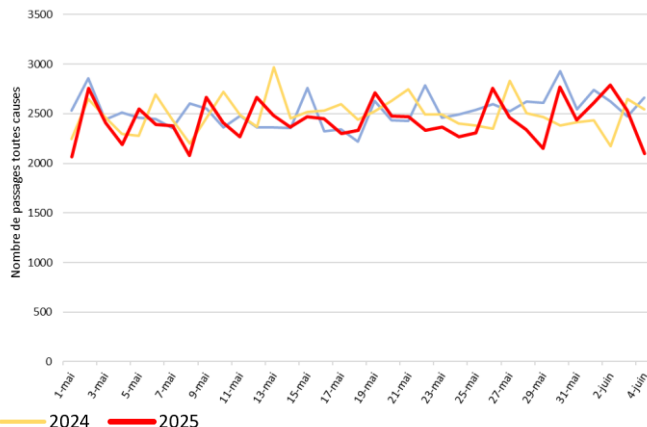
➔ Pas d'augmentation inhabituelle de l'activité des associations SOS Médecins et des services d'urgence. Celle-ci se situe aux niveaux des saisons estivales antérieures à la même période (figures 1 et 2).

Figure 1. Nombre d'actes SOS Médecins de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges depuis le 1^{er} mai 2025



Source : SOS Médecins, données mises à jour le 05/06/2025

Figure 2. Nombre de passages aux urgences de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges depuis le 1^{er} mai 2025



Source : réseau OSCOUR®, données mises à jour le 05/06/2025

Système d'alerte « Canicule et Santé » (SACS)

Les canicules sont définies à l'échelle départementale, et correspondent à des périodes d'au moins 3 jours de chaleur intense. Lorsque les moyennes glissantes des températures maximales et minimales sur 3 jours consécutifs dépassent les seuils d'alerte, le département est considéré en canicule sur l'ensemble de la période de dépassement. Ces seuils d'alerte départementaux pour les températures maximales (de jour) et minimale (de nuit) ont été construits par Santé publique France en collaboration avec Météo France pour prévenir un effet sur la mortalité.

Le dispositif d'alerte comprend 4 niveaux de vigilance (verte, jaune, orange et rouge). En cas de vigilance jaune, orange ou rouge, une surveillance sanitaire de la morbidité est mise en œuvre par Santé publique France pour identifier un impact inhabituel afin d'adapter les mesures de gestion à mettre en place. La mortalité n'est connue qu'un mois après une vague de chaleur (du fait de l'existence d'un délai de déclaration des décès) et fait donc l'objet d'un bilan a posteriori sur l'ensemble de la période de surveillance.

La surveillance s'étend du 1^{er} juin au 15 septembre.

Tendances météorologiques pour les jours suivants :

D'après Météo-France :

« Pas d'enjeu canicule. Les températures vont rester proches ou légèrement en-dessous des normales jusqu'au week-end. Elles vont remonter nettement en première partie de semaine prochaine, avec des maximales dépassant les 30 degrés dans un grand quart sud-ouest de façon temporaire, puis dans le sud-est de façon un peu plus durable ».

Indicateurs liés à la chaleur (SurSaUD[®])

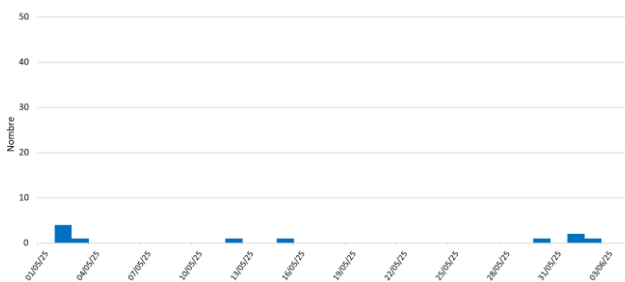
Les effets de la chaleur sur la morbidité des populations sont suivis en s'appuyant sur des diagnostics spécifiques :

- pour les actes SOS Médecins : coup de chaleur et déshydratation ;
- pour les passages aux urgences : hyperthermie/coup de chaleur, déshydratation et hyponatrémie.

En Bourgogne-Franche-Comté :

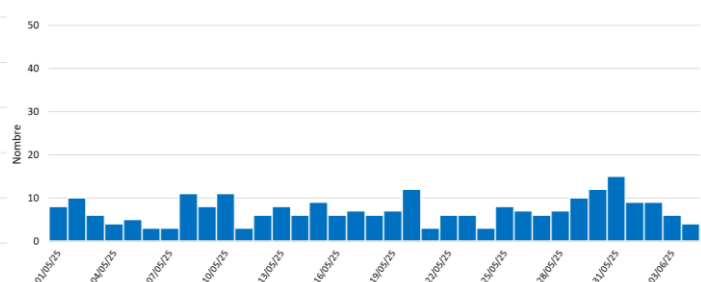
Les indicateurs des pathologies en lien avec la chaleur se situent actuellement à des niveaux faibles (figures 3 et 4).

Figure 3. Nombre d'actes SOS Médecins par jour pour les pathologies en lien avec la chaleur (coup de chaleur, déshydratation) tous âges, depuis le 1^{er} mai 2025



Source : SOS Médecins, données mises à jour le 05/06/2025

Figure 4. Nombre de passages aux urgences par jour pour les pathologies en lien avec la chaleur (hyperthermie/coup de chaleur, déshydratation et hyponatrémie) tous âges, depuis le 1^{er} mai 2025















Source : OSCOUR[®], données mises à jour le 05/06/2025

Se préparer à vivre avec des températures élevées, c'est tout l'été !

Les gestes et astuces pour mieux vivre avec la chaleur :

www.vivre-avec-la-chaueur.fr

Vous trouverez dans chaque item ci-dessous un lien d'information :

<p>Le saviez-vous ?</p> 	<p>LOGEMENT</p> <h3>Comment garder une température confortable chez soi ?</h3> <p>Voir la vidéo</p> 	<p>LOGEMENT</p> <h3>Comment adapter son logement à la chaleur ?</h3> <p>Lire l'article</p> 	<p>Le saviez-vous ?</p> 
<p>ASTUCE</p> <p>Les températures sont les plus fraîches au lever du jour, ouvrez vos fenêtres à ce moment-là.</p> 	<p>LOGEMENT</p> <h3>Pourquoi éviter la climatisation ?</h3> <p>Lire l'article</p> 	<p>ASTUCE</p> <p>Listez les lieux frais proches de chez vous et pensez à vous renseigner auprès de votre ville !</p> 	
<p>LOGEMENT</p> <h3>Les plantes extérieures peuvent-elles rafraîchir le logement ?</h3> <p>Lire l'article</p> 	<p>ACTIVITÉS SPORTIVES</p> <h3>Quand et où faire du sport lorsqu'il fait chaud ?</h3> <p>Voir la vidéo</p> 		
<p>LOGEMENT</p> <h3>Où aller quand on a trop chaud chez soi ?</h3> <p>Voir la vidéo</p> 	<p>ASTUCE</p> <p>Vérifiez l'état de votre ventilateur et prévoyez de le réparer ou le remplacer si nécessaire.</p> 	<p>C'est vrai ?</p> 	
<p>ACTIVITÉS SPORTIVES</p> <h3>Quelles pratiques sportives adopter quand les températures augmentent ?</h3> <p>Lire l'article</p> 	<p>ASTUCE</p> <p>Avant une séance de sport, vérifiez la couleur de vos urines pour voir si vous êtes assez hydraté.</p> 	<p>LOGEMENT</p> <h3>Comment bien utiliser un ventilateur ?</h3> <p>Lire l'article</p> 	

La canicule peut avoir un impact sanitaire considérable. Il est donc primordial de bien s'en protéger. Certaines mesures doivent être mises en place surtout chez les personnes les plus à risque.

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.





MAUX DE TÊTE CRAMPES NAUSÉES

Protégez-vous




RESTEZ AU FRAIS BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr • #canicule

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches





Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr • #canicule

<https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/fortes-chaleurs-canicule/outils/#tab8>

PRÉVENIR LES RISQUES LIÉS AUX FORTES CHALEURS CHEZ L'ENFANT

Repères pour votre pratique


Les enfants, notamment ceux âgés de moins de cinq ans, constituent des populations à risque d'accidents graves, tels que le coup de chaleur ou la déshydratation rapide. Ces pathologies, potentiellement sévères, en particulier chez le nourrisson ou si elles sont associées à une pathologie sous-jacente, sont pour partie évitables par la prévention. Les professionnels de santé peuvent réduire les conséquences sanitaires des fortes chaleurs par une information adaptée à l'état de santé de l'enfant et aux conditions de vie des familles et par la mise en œuvre de mesures préventives, au domicile et sur le lieu garde de l'enfant.

Au cours de l'été 2019, 1 646 enfants âgés de moins de six ans ont été pris en charge par un service d'urgence hospitalière pour une pathologie en lien avec la canicule. Une déshydratation a été le principal motif de consultation (60% des passages) et a nécessité une hospitalisation dans trois quarts des cas. Le coup de chaleur représentait 40% des passages et a rarement nécessité une hospitalisation (7%). Les fortes chaleurs contribuent aussi à une augmentation des noyades.

Pourquoi les enfants sont-ils vulnérables aux fortes chaleurs ?

En dehors du jeune âge, certains enfants sont particulièrement vulnérables à la chaleur en raison de la présence de pathologies, de traitements médicamenteux ou en lien avec leurs conditions de vie.

Critères de vulnérabilité	
Pathologie ou traitement médicamenteux	Conditions de vie
Pertes hydriques cumulées avec la perte liée à la chaleur : diarrhée, vomissements	Protection du soleil délicate (absence de volets ou de rideaux occultant)
Fievre	Température intérieure du logement > 28° C
Présence d'une pathologie chronique (asthme, mucoviscidose, drépanocytose, maladies rénales et cardiaques chroniques, autisme, pathologies neurologiques et psychiatriques...)	Absence d'eau potable ou approvisionnement en boissons non disponible
Situation de handicap	
Traitement médicamenteux au long cours	



Repères pour votre pratique

Fortes chaleurs

prévenir les risques sanitaires chez la personne âgée

En cas de vague de chaleur, la personne âgée est exposée à des pathologies diverses dont la plus grave est le **coup de chaleur** (forme d'hyperthermie) et ce, d'autant plus qu'elle présente souvent des **risques de vulnérabilité** (existence de maladies chroniques, prise de certains médicaments, perte d'autonomie). Ces pathologies graves surviennent par anomalie des **phénomènes de régulation de la température corporelle**. Il s'agit donc avant tout d'assurer une **PRÉVENTION EFFICACE** (rafraîchir, éventer, hydrater, nourrir) pour éviter l'apparition de pathologies graves liées à la chaleur.

Pourquoi la personne âgée est-elle particulièrement à risque ?

En plus de la fragilité liée aux maladies chroniques, à la perte d'autonomie et aux médicaments, la personne âgée présente une **capacité réduite d'adaptation à la chaleur**, caractérisée par une réduction :

- de la perception de la chaleur,
- des capacités de transpiration,
- de la sensation de soif,
- de la capacité de vasodilatation du système capillaire périphérique limitant la possibilité d'augmentation du débit sudoral en réponse à la chaleur.

De plus, la personne âgée a souvent une **fonction rénale altérée**, qui nécessite une vigilance particulière pour maintenir un équilibre hydro-électrolytique correct. Il s'agit alors plus de prévenir une **hyponatrémie de dilution** (par hypercompensation des pertes de faible volume) que l'apparition d'une déshydratation.

Rappel de physiopathologie : la place prépondérante de la thermolyse par évaporation⁽¹⁾

- Par temps chaud, chez un adulte en bonne santé, les pertes de chaleur se font au niveau de la peau par deux mécanismes principaux : l'évacuation passive de la chaleur cutanée (le débit cardiaque augmente et apporte plus de volume à rafraîchir à la surface de la peau) et, le plus important, l'évacuation active par évaporation sudorale (la sueur produite rafraîchit le corps quand elle s'évapore à la surface de la peau). C'est donc l'évaporation de la sueur qui refroidit, et non sa production. Cette évaporation nécessite beaucoup d'énergie. En cas de vague de chaleur, le mécanisme par évaporation devient presque exclu et assure 75 % de la thermolyse (versus 20 % en « temps normal »), à condition que la personne soit capable de produire de la sueur et de l'évaporer : il ne faut donc pas qu'elle soit déshydratée et il faut que l'air qui l'entoure soit aussi sec que possible au contact de la sueur. C'est le rôle joué par des ventilateurs, des éventails, qui amplifient l'évaporation sudorale en chassant la vapeur d'eau produite.

- Chez la personne âgée, le nombre de glandes sudoripares est diminué, du fait de l'âge. En cas de vague de chaleur (diurne et nocturne), ces glandes sont stimulées en permanence. Au bout de quelques jours, elles s'épuisent et la production de sueur chute. La température corporelle centrale augmente, du fait, essentiellement, d'une réduction des capacités de thermolyse par évaporation. Ce phénomène est accentué par le fait que l'énergie demandée est alors importante et dépasse les capacités d'une personne âgée, souvent malade...

[Prévenir les risques liés aux fortes chaleurs chez l'enfant](#)

[Fortes chaleurs : prévenir les risques sanitaires chez la personne âgée](#)

Prévention des noyades : Les bons gestes pour se baigner en sécurité, à tout âge

~ Baignades ~

ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS !

VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !

Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillés.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque été, les noyades accidentelles provoquent environ 50 décès chez les enfants de moins de 13 ans. Un manque de surveillance est relevé dans 1 noyade sur 2.

VOTRE ENFANT A « BU LA TASSE » : LES SIGNES D'ALERTE D'UNE NOYADE

FATIGUE et/ou TENDANCE à S'ENDORMIR

SIGNES RESPIRATOIRES : TOUX et/ou ESSOUFFLEMENT et/ou LEVRES BLEUES

VOMISSEMENTS

Si votre enfant n'est pas comme d'habitude après plusieurs minutes, et en particulier s'il présente l'un ou plusieurs de ces signes, il faut **rapidement prévenir les secours**.

La noyade dite « sèche », c'est-à-dire sans eau dans les poumons et sans aucun signe d'alerte, n'existe pas.

NUMEROS D'APPEL D'URGENCE : 15 - 18 - 112

Pour plus d'informations
sante.gouv.fr/baignades
sports.gouv.fr/preventiondesnoyades

~ Baignades ~

ATTENTION EN CAS DE FORTES CHALEURS !

5 RAPPELS POUR ÉVITER LES NOYADES

ATTENTION AU CHOC THERMIQUE !

Soyez vigilant lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante

Pourquoi ?
Vous risquez un choc thermique : vous pouvez perdre connaissance et vous noyer.

Quels sont les signes d'alerte ?
Crampes, frissons, troubles visuels ou auditifs, maux de tête, démaillonnages, sensation de malaise ou de fatigue intense.

Comment réagir en cas de choc thermique ?

1. **Faites des gestes de la main et demandez de l'aide.**
2. **Sortez de l'eau rapidement et réchauffez-vous.**
3. **Si les signes ne disparaissent pas rapidement, appelez les secours.**

NUMEROS D'APPEL D'URGENCE : 15 - 18 - 112

Pour plus d'informations
sante.gouv.fr/baignades
sports.gouv.fr/preventiondesnoyades

EN PARTENARIAT AVEC

EN PARTENARIAT AVEC

À tous les âges

La baignade comporte des risques, des gestes simples peuvent être adoptés pour se baigner en toute sécurité.

Pour les enfants

Avant et pendant la baignade

- Surveiller de manière active et permanente les jeunes enfants
- Ne jamais quitter des yeux les jeunes enfants quand ils jouent au bord de l'eau
- Se baigner avec les jeunes enfants lorsqu'ils sont dans l'eau
- Désigner un seul adulte par enfant pour la surveillance pendant la baignade

Tout au long de l'année

- Apprendre aux enfants à nager le plus tôt possible et familiariser les enfants au milieu aquatique dès le plus jeune âge
- Bébé nageur (jusqu'à 3 ans)
- Aisance aquatique (de 4 à 6 ans)
- Apprentissage de la nage (à partir de 6 ans)

Pour les adultes

Avant et pendant la baignade

- Respecter les consignes de sécurité et les interdictions de baignade
- Privilégier les zones de baignades surveillées, sécurisées par des sauveteurs professionnels
- Se renseigner sur les conditions météorologiques
- Reporter sa baignade en cas de trouble physique (fatigue, problèmes de santé, frissons...)
- Éviter toute consommation d'alcool avant de se baigner
- Prévenir un proche avant de se baigner
- Rentrer dans l'eau progressivement en mouillant sa tête, sa nuque et son ventre pour éviter les chocs thermiques particulièrement lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante

Tout au long de l'année

- Il n'est jamais trop tard pour commencer à apprendre à nager

Pour les personnes âgées

- Adaptez l'intensité et la distance de nage à vos capacités : tenez compte de votre état de forme et ne surestimez pas votre niveau de natation
- Demandez conseil à votre médecin ou pharmacien, en particulier si vous avez une maladie chronique ou si vous prenez des médicaments

Mortalité toutes causes

Le suivi de la mortalité s'appuie sur les données issues d'un échantillon d'environ 5 000 communes (dont environ 270 en Bourgogne-Franche-Comté) transmettant leurs données d'état-civil (données administratives sans information sur les causes médicales de décès) sous forme dématérialisée à l'Insee. Compte tenu des délais légaux de déclaration d'un décès à l'état-civil (24h, hors week-end et jour férié) et du délai pris par le bureau d'état-civil pour saisir les informations, un délai entre la survenue du décès et l'arrivée des informations à Santé publique France est observé : les analyses ne peuvent être effectuées qu'après un délai minimum de 3 semaines.

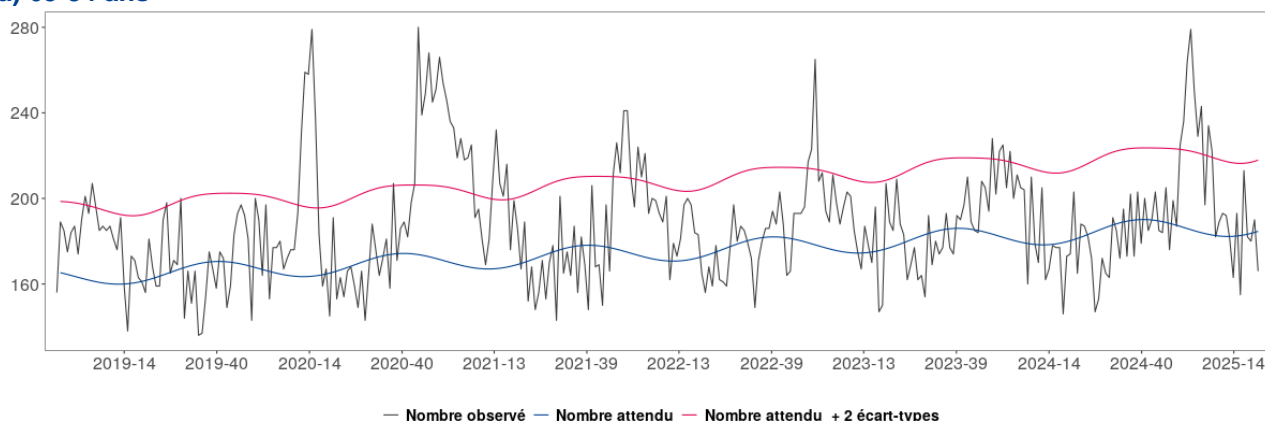
La mortalité attribuable à la chaleur fait l'objet d'un bilan a posteriori sur l'ensemble de la période de surveillance estivale.

En Bourgogne-Franche-Comté :

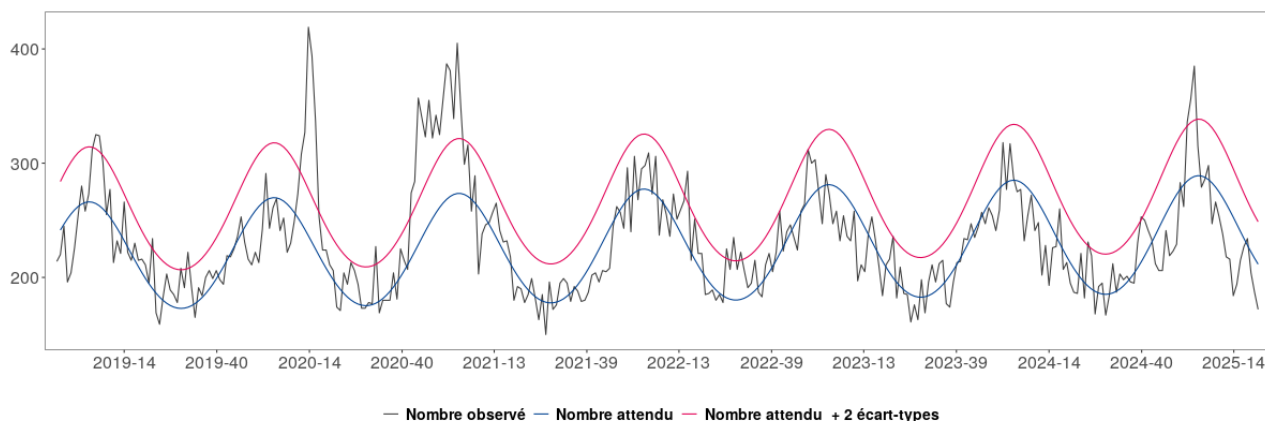
Aucun excès de mortalité toutes causes et tous âges en semaine 21.

Figure 5. Nombre de décès régionaux toutes causes, pour les classes d'âge 65-84 ans (a), 85 ans et plus (b), tous âges (c) jusqu'à la semaine 21-2025

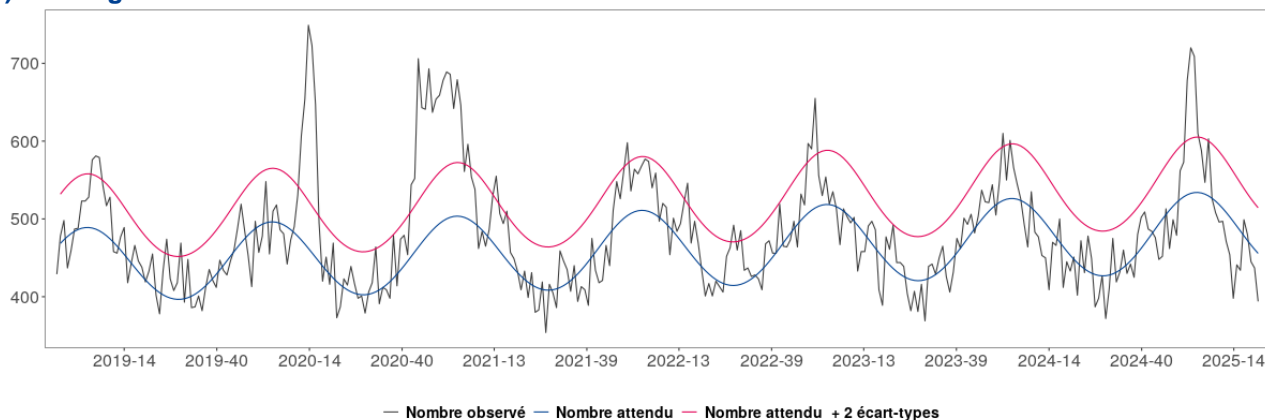
a) 65-84 ans



b) 85 ans et plus



c) Tous âges



Source : Insee, données mises à jour le 05/06/2025

Coordonnées du Point Focal Régional (PFR) des alertes sanitaires pour signaler, alerter et déclarer 24h/24 – 7j/7 :

- Tél : 0 809 404 900
- Fax : 03 81 65 58 65
- Courriel : ars-bfc-alerte@ars.sante.fr

Pour aller plus loin : [Signaler, alerter, déclarer | Agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté](#)

Bulletins épidémiologiques de Bourgogne-Franche-Comté

Les bulletins de la région sont disponibles à cette adresse : [Bourgogne / Franche-Comté - Santé publique France](#)

Remerciements

Nous remercions l'agence régionale de santé, les associations SOS Médecins, les services d'urgences et les services d'état civil (dispositif SurSaUD[®]), l'institut national de la statistique et des études économiques, Météo-France, les centres nationaux de référence, le centre d'appui et de prévention des infections associées aux soins, les établissements de santé, les établissements médico-sociaux, les laboratoires de biologie médicale, le réseau régional des urgences, le réseau sentinelle des services de réanimation et l'ensemble des professionnels de santé qui contribuent à la surveillance sanitaire régionale.

Équipe de rédaction :

Mariline CICCARDINI, François CLINARD, Céline POITEVIN, Olivier RETEL, Élodie TERRIEN, Sabrina TESSIER, Mattéo TIROLE

Pour nous citer : Surveillance sanitaire Bourgogne-Franche-Comté. Bulletin épidémiologique régional du 5 juin 2025

Saint-Maurice : Santé publique France, 8 p.

Directrice de publication : Caroline SEMAILLE

Dépôt légal : 5 juin 2025

Contact : cire-bfc@santepubliquefrance.fr